FNAF

FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

20 ANS

15 OCT 2026

CENT QUATRE #104 PARIS

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Atelier Action sociale

Découvrez les soutiens financiers à disposition des assurés

Par **Célia RAMARONI**

Chargée de projet Action sociale chez **Harmonie Mutuelle**

Harmonie Mutuelle ess

Qui sommes-nous ?



Près de 1 million de personnes protégées

Soit plus de **1 salarié sur 3 du secteur**



Plus de 30 000 structures adhérentes



Des adhérents dans toutes les CCN de l'ESS

Harmonie Mutuelle ESS : le pôle d'expertise en protection sociale, dédié à l'ESS, d'Harmonie Mutuelle.

Nous proposons une offre complète de garanties et de services en protection sociale adaptée aux enjeux du secteur : prévention, santé, prévoyance et épargne-retraite.

En savoir plus sur notre site internet : Harmonie-Mutuelle.fr/ess

- Focus Action sociale Harmonie Mutuelle en 2025 :
 - ✓ budget de 4,3 millions d'euros;
 - ✓ 7 026 demandes traitées;
 - ✓ taux d'acceptation de 85%.

Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

INTRODUCTION

Aidance

Maladie

Handicap

Violences intrafamiliales

Précarité financière

...

Harmonie Mutuelle ess

INTRODUCTION

Objectif de l'action sociale : accompagner les personnes confrontées à un événement de vie ou à une situation de fragilité, afin de prévenir les difficultés, favoriser leur autonomie et les aider à retrouver un équilibre.

Qu’est ce qu’un fonds de solidarité ?
Un dispositif de solidarité prévoyant une enveloppe financière mutualisée.



Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

INTRODUCTION

Fonctionnement des fonds sociaux

- Peut être mis en place par une entreprise, un organisme de protection sociale, ou une branche.
- Permet de déployer des dispositifs d'action sociale et/ou de prévention, à destination de personnes confrontées à des difficultés personnelles, familiales, sociales ou financières.
- Dans le cas d'une recommandation, la mise en place d'un fonds social est obligatoire. Il est appelé Haut Degré de Solidarité (ou Degré Elevé de Solidarité).
- Règlement intérieur prévoit les bénéficiaires, les motifs d'aides, les montants et les modalités d'attribution (commission ou délégation de gestion).

Les aides de branches sont complémentaires aux aides des fonds en inclusion des assureurs.

Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Cas pratique n°1 : remboursement de soins

Mme A. mère célibataire, a souscrit à un contrat santé individuel. Son enfant a besoin d'un suivi de psychomotricité :

- Devis à 2 000€ par an;
- Prise en charge de 150€ du contrat de mutuelle.
- Aide de 1 000€ du **fonds social santé de son assureur**.

Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

Cas pratique n°2 : le handicap/la maladie

M. B est couvert par un contrat de prévoyance collectif auprès d'un organisme recommandé par la CCN66. Il a subi une intervention chirurgicale suite à un cancer :

- Arrêt de travail en mars 2026;
- Orientation vers le site internet du HDS de sa branche professionnelle;
- Aide de 1 750€ du **fonds social prévoyance de sa branche professionnelle (HDS)** au titre de son Affection Longue Durée;
- Situation de handicap suite à une opération
- Reprise du travail, besoin d'adaptation de son véhicule et du logement (rampe d'accès, hayon, siège individuel adapté, porte fauteuil).
- Aide de 1 050€ du **fonds social prévoyance de l'assureur**.

Cas pratique n°3 : l'aidance

Mme C est salariée d'une structure relevant de la CCN du sport. Son mari est atteint d'une lourde pathologie :

- La structure employeuse de Mme a souscrit à un contrat auprès d'un organisme recommandé.
- Mme est aidante;
- En arrêt de travail;
- Elle est orientée vers le **fonds social de son assureur** et obtient une aide de 2 440€ pour de l'aide à domicile.

Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En résumé

Accessible pour les adhérents, ou les structures adhérentes au contrat conventionnel de branche / au contrat de la structure.

Fonds HDS/Dédié Santé
Aides individuelles
Exonération de cotisations
Actions de prévention

Fonds HDS/Dédié Prévoyance
Aides individuelles
Exonération de cotisations
Actions de prévention

Fonds social Santé* Harmonie Mutuelle
Reste à charge frais de santé : optique, dentaire...
Aide sur les cotisations
0 980 980 880

Fonds social Prévoyance* Harmonie Mutuelle
Handicap (aménagement du logement, équipement du véhicule...), aide au répit...
0 969 397 482

Accessible pour tous les adhérents Harmonie Mutuelle

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos RH/votre assureur au sujet des aides disponibles dans le cadre de votre contrat*

Harmonie Mutuelle ess

Annexe - Sites des HDS de branches

Liens pour tous les adhérents à un contrat conventionnel de branche :

CCN66/CHRS (santé) : https://branche-hds.fr/catalog/hdssante66chrs
CCN ALISFA (santé et prévoyance) : https://www.alisfa.fr/fonds-de-solidarite/
CCN ECLAT (santé et prévoyance) : https://branche-hds.fr/branche/eclat/accueil
CCN Habitat et Logement Accompagnés (santé et prévoyance) : https://www.hla-prevention.fr/
CCN Mutualité (prévoyance) : https://afondsolidaires.fr/a-fond-solidaires/

Lien direct pour les adhérents Harmonie Mutuelle :

CCN66 (prévoyance) : https://branche-hds.fr/catalog/CCN66-HarmonieMutuelleESS
CCN BAD (santé et prévoyance) : https://branche-hds.fr/catalog/MutexBAD

Aides existantes mais aucun site de branche – se renseigner auprès de ses RH/son assureur :

CCN Ateliers et Chantiers d'Insertion (santé et prévoyance)
CCN Familles Rurales (santé et prévoyance)
CCN Missions Locales (santé et prévoyance)
CCN Pêche (santé)
CCN Sport (santé)
CCN Tourisme Social et Familial (santé)

Harmonie Mutuelle ess

FNAF FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS